



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES 25 / 50 mètres 2017

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir pour le pistolet 25 et 50m et la carabine 50m seront tirées au Stand de Tir de Montesson les : vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 Mai

HORAIRES : CF plan de tir

INSCRIPTIONS:

- Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien suivant : inscription.cdty.fr
- Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.
- Les inscriptions doivent être effectuées **avant** la date de clôture fixée au **13 mai 2017**
- Le paiement des engagements est à envoyer directement au **Comité Départemental des Yvelines (C.D.T.Y. adresse ci-dessus)** ou transmis à cette même adresse par votre club suivant vos règlements internes (indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur)
- En cas de problème, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse chantalh@cdty.fr

PRIX DES ENGAGEMENTS : Minimes Cadets 8€, Juniors 10€, Seniors 16€

- Suite aux soucis de paiement pour les tirs hors match (tireurs d'autres départements), les inscriptions provenant de tireurs hors 78 et 92 ne seront validées qu'à réception du règlement.
- **Le suivi des inscription sera disponible sur la plate forme d'inscription** : inscription-tar.cdty.fr
- Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.

Informations complémentaires

- Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir **signée par le médecin**.
- Les règles I.S.S.F. seront appliquées. Points d'admission, surclassement .. Voir le règlement de la gestion sportive.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir).
- Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.
- Les équipes seront faites automatiquement en prenant les 3 premiers d'un club pour une discipline et catégorie donnée.
- **La liste des qualifiés aux régionaux sera mise en ligne sur le site de la ligue de l'Île de France**
<http://ligue.idf-tir.org/>
- **Attention comme l'année précédente chaque tireur qualifié devra valider son inscription au régional et choisir sa (ou ses) série(s) sur le site de la ligue .**

Les diplômes du Championnat Départemental de tir 25 50 m seront transmis aux Présidents des clubs concernés lors de l'Assemblée Générale du CDTY le dimanche 15 octobre 2017



Yvelines
Conseil général



**Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES**



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

Modifications du règlement concernant l'organisation des matchs 50m

Durée des matchs à 50m (sur cibles papier) auxquelles se rajoutent le temps de préparation et d'essai de 15m :

- Carabine 60 Bc (501) : 1h15 + 15m : 1 coup par carton
- Carabine 3x20 (502) : 2h + 15m : 2 coups par carton
- Carabine 3x40 (503) : 3h15 + 15m (le tireur gère seul son changement de position) 2 coups par carton
- Pistolet 50m (500) : 1h45 + 15m

Les points du 60bc seront comptés au 1/10 pour toutes les catégories

Ordre des positions pour les 3 positions (3x20 et 3x40) :

- Position 1 : Genou
- Position 2 : Couché
- Position 3 : Debout



Yvelines
Conseil général



*Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES*